

Formation continuée pour les infirmiers(ères) à domicile
Les bases en soins palliatifs :
le patient, le soignant, l'équipe.

Enseignement supérieur de type court - paramédical.

-Annexe 1-

1. Finalités.

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette UF vise à :

1.1.a. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.

1.1.b. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'UF vise à amener l'étudiant à :

- se centrer sur le confort du patient et de son entourage
- s'intégrer dans une équipe de soins palliatifs (S.P). en ambulatoire et de collaborer avec les structures hospitalières de S.P.

Formation continuée pour les infirmiers(ères) à domicile
Les bases en soins palliatifs :
le patient, le soignant, l'équipe.

Enseignement supérieur de type court - paramédical.

-Annexe 2-

2. Capacités préalables requises.

Titres en tenant lieu :

Etre porteur du titre d'infirmier(ère) A1 ou A2..

Formation continuée pour les infirmiers(ères) à domicile
Les bases en soins palliatifs :
le patient, le soignant, l'équipe.

Enseignement supérieur de type court - paramédical.

-Annexe 3-

3. Recommandations particulières pour la constitution des groupes
ou le regroupement.

Il est souhaitable qu'il n'y ait pas plus de 20 élèves par classe

Formation continuée pour les infirmiers(ères) à domicile
Les bases en soins palliatifs :
le patient, le soignant, l'équipe.

Enseignement supérieur de type court - paramédical.

-Annexe 4-

Programme :

- La communication avec le patient et son entourage :

L'étudiant sera capable de :

- d'écouter le patient et son entourage ;
- d'aider le patient dans l'expression de ses besoins ;
- de répondre au patient en tenant compte de tous les paramètres de sa situation ;
- d'aider l'entourage à l'expression de ses interrogations et à la compréhension du traitement

- Le soignant :

L'étudiant sera capable de :

- d'éliminer ses projections personnelles face au patient et à son entourage ;
- d'exprimer dans une équipe ses émotions vécues professionnellement ;
- de reconnaître les limites de son intervention ;
- de faire le deuil du patient ;

- L'équipe :

L'étudiant sera capable d' :

- de décrire l'organisation d'un service de S.P. en milieu hospitalier et à domicile ;
- de se situer dans une équipe de S.P.
- d'informer l'équipe de l'évolution d'un patient
- de discuter un problème concernant le patient et/ou l'entourage en vue d'une décision d'équipe ;
- de fixer le cadre de ses interventions face au patient et à son entourage selon les décisions prises en équipe

Formation continuée pour les infirmiers(ères) à domicile
Les bases en soins palliatifs :
la douleur et la pharmacologie.

Enseignement supérieur de type court - paramédical.

-Annexe 5-

5. Fixation des capacités terminales

L'étudiant sera capable d'utiliser les compétences acquises au cours de l'unité de formation continuée pour participer à une équipe en S.P. qui prend en charge un patient à domicile.

Formation continuée pour les infirmiers(ères) à domicile
Les bases en soins palliatifs :
la douleur et la pharmacologie.

Enseignement supérieur de type court - paramédical.

-Annexe 6-

6. Profil du chargé de cours

Un enseignant ou un expert possédant une expérience professionnelle de 3 ans au moins dans un service de soins palliatifs en hôpital ou à domicile.